

Composition de l'élément 14 « Activités connexes »

-
- L'élément 14 « Activités connexes » totalise 4 275,7 M\$ et inclut les dépenses suivantes :
 - les régimes de retraite des employés du réseau (1 250,7 M\$);
 - le transport ambulancier (676,4 M\$);
 - la rémunération des médecins résidents (288,6 M\$) et pour les médecins en régions éloignées (12,6 M\$);
 - la contribution du Ministère au Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux – FRISSSS (243,4 M\$);
 - l'assurance-hospitalisation hors Québec (243,3 M\$);
 - le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique – PEFSAD (91,7 M\$);
 - la contribution du Ministère à des organismes tels que Héma-Québec (42,7 M\$), l'Institut national de santé publique du Québec (36,9 M\$) et l'Institut national d'excellence en santé et en services (20,0 M\$);
 - divers projets (1 281,8 M\$). Il s'agit, d'une part, de programmes complémentaires spécifiques en lien avec le domaine de la santé et des services sociaux dont la nature peut être non récurrente, récurrente ou répétitive, mais dont l'organisme mandaté par le MSSS peut être différent d'une année à l'autre (494,6 M\$). Ce poste sert également à isoler certains dossiers dont l'attribution en programmes-services/soutien n'est connue que lors du versement aux établissements (787,2 M\$).
 - autres activités (87,6 M\$).